

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 25/014/2005 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 261/05 (AFR 25/013/2005 du 30 septembre 2005)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PRISONNIERS D'OPINION PRÉSUMÉS

CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

ÉTHIOPIE Birkayehu Mekecha (h), responsable au siège de la Coalition pour l'unité et la démocratie (CUD)
Dache Molla (h), représentant de la CUD dans le district de Kolla Dibba, dans le nord du Gondar
Emkulu Yiheyis (h), responsable des jeunes de la CUD à Debre Sina, dans la région d'Amhara
Endrias Ero (h), représentant de la CUD dans la région du Gamou-Goffa
Hailemichael Zijta (h), candidat CUD aux élections législatives dans la région du Gamou-Goffa
Solomon Tenaye (h), secrétaire de la CUD dans le district de Minjar, région d'Amhara
Tefera Mengeste (h), responsable de la CUD dans le district de Hararghe-Est
Tesfaye Tarekegne (h), secrétaire de district de la CUD dans le sud du Gondar
Wendwossen Shiferraw (h), observateur électoral de la CUD dans la ville de Debre Sina
Yohannes Abate (h), président de la CUD pour la région du Godjam occidental
ainsi que des centaines d'autres membres de partis d'opposition

Londres, le 28 octobre 2005

Tous les membres et responsables de partis d'opposition nommés ci-dessus ont été libérés au début du mois d'octobre. Néanmoins, la Coalition pour l'unité et la démocratie (CUD), une coalition d'opposition, affirme que plus de 800 de ses membres sont toujours détenus dans diverses régions du pays et qu'elle appellera à la grève et à des manifestations pacifiques s'ils ne sont pas libérés dans les plus brefs délais. Une autre coalition de l'opposition, le Front éthiopien démocratique uni (UEDF), a également signalé que certains de ses membres étaient toujours privés de liberté dans la région d'Oromia et dans le sud du pays. Il est à craindre que les personnes détenues ne soient des prisonniers d'opinion, et qu'elles n'aient été arrêtées alors qu'elles n'ont fait qu'exprimer sans violence leurs opinions politiques.

Les autorités éthiopiennes ont arrêté plusieurs centaines de membres et de sympathisants de la CUD et de l'UEDF afin de les empêcher de participer à des manifestations prévues sur l'ensemble du territoire le 2 octobre, malgré l'annulation de celles-ci. Le gouvernement a accusé l'opposition de préparer des violences avant les manifestations, ce que la CUD et l'UEDF ont nié. Apparemment, dans certaines régions, il continue d'appréhender des opposants auxquels ils prêtent de tels projets. Parmi les personnes arrêtées figure Debebe Eshetu, responsable du siège de la CUD interpellé le 15 octobre et détenu pendant quatre jours, avant d'être libéré sous caution. Selon les autorités, son arrestation n'avait rien à voir avec la politique. Daniel Bekele, chargé d'observer les scrutins locaux et membre du personnel de l'organisation non gouvernementale Action Aid, a été sauvagement battu par des inconnus armés le 16 octobre, en raison, semble-t-il, de ses critiques vis-à-vis du processus électoral.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les manifestations du 2 octobre étaient organisées en signe de protestation contre les fraudes qui auraient entaché les élections législatives du 15 mai. Le 10 octobre, la quasi-totalité des 109 députés de la CUD fraîchement élus ont boycotté la session du nouveau Parlement éthiopien. Le Premier ministre sortant Meles Zenawi, chef de file du Front démocratique révolutionnaire populaire éthiopien (FDRPE), a été reconduit à son poste pour un troisième mandat de cinq ans et a annoncé la composition de son nouveau gouvernement.

Le Parlement a levé l'immunité parlementaire des députés qui boycottaient les travaux de l'Assemblée nationale, une mesure qui les expose au risque d'être détenus arbitrairement et de faire l'objet de charges infondées. En effet, le gouvernement et le parti au pouvoir soutiennent que la CUD prépare des violences. Le Premier ministre a publiquement accusé Hailu Shawel, président de la CUD, de trahison, bien qu'il n'ait pas encore été arrêté. De son côté, la CUD affirme qu'elle continuera de protester et d'exprimer son opposition de manière pacifique. Plusieurs journalistes appréhendés après avoir couvert les élections ont été provisoirement libérés, toutefois, ils pourraient faire l'objet de poursuites.

Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des appels. Amnesty International va continuer de surveiller la situation de près et interviendra à nouveau si nécessaire. Dans la dernière série d'appels que vous ferez parvenir au plus vite, dans la mesure du possible, aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par les informations selon lesquelles des membres et responsables de partis d'opposition sont toujours privés de liberté et demandez instamment que ces personnes soient libérées immédiatement ou inculpées d'une infraction dûment reconnue par la loi ;

– priez les autorités de veiller à ce que ces personnes soient traitées avec humanité et à ce qu'elles soient autorisées sans délai à recevoir la visite de leurs proches, à consulter un avocat et à bénéficier de soins médicaux ;

– demandez la libération immédiate et sans conditions des personnes détenues pour des raisons d'opinion, qui n'ont fait qu'exercer pacifiquement leur droit à la liberté d'expression.

APPELS À :

Premier ministre :

His Excellency Meles Zenawi
Prime Minister, Office of the Prime Minister
PO Box 1031, Addis Ababa, Éthiopie
Fax : +251 11 552 020 / 552 030 (Notez le nouvel indicatif)
Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Premier Ministre,

Ministre de la Justice (nommé récemment) :

Mr Assefa Kesito
Ministry of Justice
PO Box 1370
Addis Ababa, Éthiopie
Fax : +251 11 517 775/ 520 874
Courriers électroniques : ministry-justice@telecom.net.et
Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

Responsable de la police au niveau fédéral :

Mr Workneh Gebeyehu
Federal Commissioner of Police
Ministry of Federal Affairs
PO Box 5068, Addis Ababa, Éthiopie
Formule d'appel : *Dear Commissioner*, / Monsieur,

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères :

Mr Seyoum Mesfin
Ministry of Foreign Affairs
PO Box 393, Addis Ababa, Éthiopie
Fax : +251 11 514 300
Courriers électroniques : mfa.addis@telecom.net.et

Ministre de l'Information (nommé récemment) :

Mr Berhan Hailu
Ministry of Information, PO Box 1364
Addis Ababa
Éthiopie
Fax : +251 1 527 969

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Éthiopie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 10 DÉCEMBRE 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*